

**Délibération portant approbation des demandes de transformations d'emplois
d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de biatsss
pour les établissements non RCE**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur demande de Madame la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Sur proposition du directeur.

Le conseil d'administration réuni le 28 février 2017 en séance plénière, sous la présidence de Monsieur Marc Olivier Baruch, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité les demandes de transformations d'emplois d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de biatsss pour les établissements non RCE, annexées à la présente délibération.**

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 28 février 2017

Le président du Conseil d'Administration



M. Marc Olivier BARUCH

Le directeur



M. Yves ALIX

